

Accélérateur industriel européen :

Pierre Juvet remet un texte qui doit permettre à l'industrie de recréer de la prospérité en France et en Europe

Pierre Juvet, député européen et secrétaire général du Parti socialiste, est rapporteur pour la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) sur l'Industrial Accelerator Act (IAA). Il présente ce jour la ligne qu'il défendra dans ce texte au Parlement européen. Six mois après sa présentation par la Commission européenne, il a repris ce texte pour en faire le point de départ d'une réindustrialisation décarbonée, et mettre fin à une situation où l'argent public européen finance nos propres concurrents.

Une position façonnée par de nombreuses rencontres avec les acteurs industriels

Pour construire sa vision, Pierre Juvet a conduit 6 auditions thématiques au Parlement européen avec de nombreux acteurs économiques et sociaux européens, il a dialogué avec **plus de 200 chefs d'entreprises et de fédérations**, avant de participer à la REF et de **débattre de l'ambition de réindustrialisation avec Patrick Martin et Marylise Léon** à Blois, lors du CamPuS socialiste. Lors de cet échange, il est revenu sur **ses dizaines de visites de terrain menées à travers la France** ces derniers mois : dans des PME, comme chez Althéora en Ardèche, des usines de classe mondiale comme la ligne d'assemblage Lagardère d'Airbus à Toulouse, au sein de centres de recherche comme au Technocentre de Renault à Guyancourt, au contact des représentants syndicaux à Clermont-Ferrand chez Michelin...

Objectif : sauver l'industrie européenne avant qu'il ne soit trop tard

Lors de ces rencontres, **tous ont indiqué l'urgence d'agir**. La part de l'industrie manufacturière est tombée à 14,3 % du PIB européen en 2024 et les fermetures s'accélèrent. Pendant que l'Europe hésite, les autres grandes puissances accélèrent. Alors que la Chine consolide sa domination par des surcapacités et des subventions massives, les États-Unis utilisent abondamment les droits de douane et la préférence locale pour préserver leurs champions. **En Europe, la naïveté est de mise**. Cela aura coûté 100 000 suppressions d'emplois chez Volkswagen pour que les OMCistes doutent de leur dogme. Aujourd'hui, l'Europe n'a plus le choix : soit elle adopte un IAA fort pour rééquilibrer le match, soit son industrie sera balayée.

Des apports au texte de l'IAA sur ses trois leviers

Dans la version proposée par Pierre Juvet et ses deux co-rapporteurs, Anna Cavazzini (DE, Verts pour la commission du commerce international) et Christophe Grudler (FR, Renew pour la commission de l'industrie), l'Industrial Accelerator Act est complété et renforcé dans ses trois leviers.

- D'abord la commande publique, en exploitant **les marchés publics et les aides publiques**, qui représentent environ 14 % du PIB de l'Union, soit 2500 à 3000 milliards d'€ chaque année. Elle est mobilisée pour créer une demande de produits bas carbone et « Made in Europe ».

Sur l'origine géographique spécifiquement, Pierre Juvet défend avec ses corapporteurs **une définition exigeante du « Made in Europe » réduite aux 27 pays de l'Union Européenne**, assortie pour les pays tiers de conditions d'"opt in" strictes de réciprocité d'ouverture des marchés publics, mais également de conditions de concurrence similaires, comme le respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ou la mise en œuvre les engagements de l'Accord de Paris.

« Je ne demande pas du protectionnisme, je demande de la réciprocité. L'accès à nos marchés publics ne doit plus être automatique, souligne Pierre Juvet. Il doit se faire sur la base de règles claires que sont des accès mutuels aux marchés, des conditions de travail et d'emploi dignes, et des normes environnementales élevées. »

- **Ensuite, en matière d'investissements directs étrangers**, les critères de filtrage ciblés s'appliquent aux opérations **à partir de 50 millions d'€**, tandis que les conditionnalités sont durcies en matière de préservation de l'emploi et d'approvisionnement Made in Europe en cas de rachat.
- Sur **les zones d'accélération industrielle** et les procédures d'autorisation, les entreprises auront accès à un guichet unique pour leur accompagnement, avec obligatoirement **un appui humain pour les PME**. Si les zones d'accélération seront mieux connectées aux réseaux existants, elles n'auront pas la possibilité de s'installer dans les zones Natura 2000 qui restent sacralisées.

Trois exemples concrets de changements qui pourraient entrer en vigueur avec l'adoption du texte :

- **Une voiture électrique** devra impérativement contenir 75 % de composants européens, y compris des éléments de sa batterie pour être éligible à un bonus d'État.
- Une entreprise chinoise fabriquant des éoliennes qui voudra **racheter un industriel européen ne pourra pas prendre plus de 49 %** des parts de la société européenne.
- **Une gigafactory** qui souhaitera s'installer dans **une zone d'accélération industrielle** aura un seul interlocuteur et un plafond de 18 mois pour la procédure.

« Je voulais un texte écrit au plus près des réalités industrielles : nous avons fait un premier pas. Je continuerai à défendre la préférence européenne, c'est l'élément clef qui permettra la réindustrialisation en France et en Europe », insiste Pierre Juvet.

De futurs amendements en faveur de l'intégration de critères sociaux et environnementaux plus exigeants

La phase d'amendements s'ouvre désormais jusqu'au 30 septembre, avant une adoption par les commissions parlementaires dans les prochains mois puis le vote en plénière prévu en fin d'année.

Dans les amendements qu'il déposera au nom du groupe des Socialistes et Démocrates dans les jours à venir, Pierre Juvet poussera pour l'intégration de conditionnalités sociales et environnementales supplémentaires, afin de garantir des emplois rémunérateurs en Europe. Le maintien des **objectifs de décarbonation** est tout aussi primordial : il conditionne une industrie propre et la sortie de nos dépendances énergétiques. Enfin, parce que ce texte doit se tourner vers l'avenir, **il proposera d'élargir l'IAA aux secteurs des industries de demain, comme la robotique ou l'aérospatial.**

« L'IAA est un texte clef pour les salariés, pour nos industries, pour le tournant décarboné de l'UE et pour la réindustrialisation de notre continent. C'est un moment de vérité que l'Europe ne peut se permettre de rater », déclare Pierre Juvet.

Calendrier

- 7 septembre 2026 : Remise du rapport à la Commission Européenne
- Fin septembre 2026 : Clôture de la phase des amendements
- Jusqu'au 1^{er} décembre : Discussion entre les groupes politiques
- 1^{er} décembre 2026 : Vote en commission IMCO
- Mi-décembre 2026 : Vote en plénière
- Janvier 2027 : Ouverture des négociations tripartites Parlement, Conseil et Commission
- 2029 : Cible de la mise en œuvre du texte.

À vous de jouer !

À l'occasion de la remise de ce rapport, nous avons créé un jeu gratuit pour comprendre concrètement les enjeux de l'IAA.

La mission des joueurs : construire une voiture européenne, malgré les dépendances et les difficultés auxquelles notre industrie fait face aujourd'hui... Et comprendre pourquoi il est urgent de changer les règles du jeu.



<https://iaa.reveillerleurope.eu/>

Contacts presse :

Géraldine Musnier – 06 72 68 27 21 – agencegeraldinemusnier@gmail.com

Marie Caroline Lopez – 06 70 04 56 21 – lopezmariecaroline@gmail.com